

# RÈGLEMENT

## RANDONNEE DES ETOILES 2026

Vendredi 04/12/26

### **Art. 1 PRÉSENTATION**

- CREASPORTS ORGANISATION organise dans le cadre des Hyères Running Days le Trail des Etoiles.

Distances: 10,3km. 300mD+

### **Art. 2 LIEU**

Le 04/12/25

Centre ville de HYERES- Avenue Clotis

DEPART : 19H00

**Art. 3 ASSURANCE** (voir règlement général Hyères Running Days)

**Art. 4 SÉCURITÉ** (voir règlement général Hyères Running Days)

**Art. 5 RESPONSABILITÉ** (voir règlement général Hyères Running Days)

**L'épreuve est ouverte aux enfants à partir de 12 ans**

**Pas besoin de certificat médical**

**Autorisation parentale pour les mineurs**

### **Art. 6 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS**

#### **• FRAIS D'INSCRIPTIONS :**

10km: 20€ jusqu'au 1/11/26

25€ Après cette date dans la limite des dossards disponibles (600)

TARIF SPECIAL CLUBS, C.E, ASSOCIATIONS, GROUPEES pour les inscriptions groupées (minimum 10 personnes). Contacter l'organisation : [contact@sambonaudo.com](mailto:contact@sambonaudo.com)

La plate forme vous propose un service de revente de dossard. Attention ce dispositif est payant.

Toutes les courses payantes du programme de HYERES RUNNING DAYS sont en partenariat avec des associations Caritatives locales.

Avec votre inscription vous recevrez :

Un cadeau logoté Hyères Running Days, le dossard, un accès pour une séance gratuite à UNITY FITNESS (Av 83), une superbe médaille à l'arrivée, le ravitaillement d'après course, la possibilité de participer au tirage au sort de lots de valeur.

- Vous pouvez vous inscrire via notre site internet des Hyères Running days

En cas d'annulation de l'événement, nous ne procéderons à aucun remboursement. Les frais d'inscriptions serviront à rembourser les sommes engagées et s'il reste des bénéfices ils seront attribuer à une association caritative partenaire de l'événement.

Non-participation: Au moment de votre engagement vous avez la possibilité de prendre une assurance annulation individuelle qui vous permettra d'être remboursée. Voir condition de l'assureur. Sans assurance pas de remboursement ou report.

## **Art. 7 RETRAIT DES DOSSARDS**

- Le dossards pour **LE TRAIL DES ETOILES** seront disponibles
- Le vendredi 04/12/26 centre ville de Hyères, Avenue Clotis de 16h00 à 18h45
- Courses Limitées à 600 participants

## **Art. 8 RÉGLEMENTATION**

### PARCOURS :

Chemins, escaliers, sentiers, soyez vigilant !

Le parcours sera gardé secret jusqu'à la veille de la course. Nous traversons quelques propriétés privées ou nous avons des autorisations mais ne pouvons nous permettre trop de reconnaissances en amont.

### MATERIEL OBLIGATOIRE :

Lampe Frontale

Réserve d'eau minimum 1l

Chaussure de Trail Running ou randonnée

Téléphone portable

Veste de pluie en cas de mauvais temps

### RAVITAILLEMENTS :

Deux points de ravitaillement liquide seront positionnés sur le parcours en plus de celui de l'arrivée.

**Attention pas de gobelet sur le parcours, prévoir votre gobelet afin d'être ravitaillé sur le parcours et à l'arrivée.**

### DECHETS PARCOURS :

Attention vous ne devez pas jeter de déchets sur le parcours. Si cet acte est constaté par un organisateur nous prononcerons à une disqualification.

### BALISAGE :

Le balisage sera matérialisé par de la rubalise et de la bombe de couleurs fluo rose. Si vous ne voyez pas ni de bombe, ni de rubalise pendant 200m c'est que vous vous êtes égarés.

Faites demi-tour !

### SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des équipes médicales seront présentes

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Des secouristes seront également présents tout au long du parcours.

Sur votre dossard vous aurez le numéro de téléphone à appeler en cas de besoin de secours.

Les médecins sont habilités à mettre hors épreuve toute personne inapte à continuer l'épreuve. Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les personnes qu'ils jugeront en danger.

### MODIFICATIONS DU PARCOURS / ANNULATION DE L'ÉPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, sans préavis.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter la manifestation. Le départ pourra être reporté ou annulé.

L'annulation, le report ou la modification de l'épreuve n'ouvrent droit à aucun remboursement d'inscription.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le responsable du parcours, l'organisateur ainsi que le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

#### RECOMPENSES ET CLASSEMENTS:

Tous les concurrents se verront offrir un cadeau logoté Hyeres Running Days, une médaille et un accès pour une séance gratuite chez notre partenaire à UNITY Fitness.

Pas de classement sur la randonnée.

**Art. 09 IMAGE** (voir règlement général Hyères Running Days)

**Art. 10 DONNÉES PERSONNELLES** (voir règlement général Hyères Running Days)

#### **Art. 11 ENGAGEMENTS**

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement général des HYERES RUNNING DAYS et du TRAIL DES ETOILES et l'accepte dans son intégralité.